



SOMMAIRE

1- Informations générales

- 1.1 - Règles de vie pour les amis des chats
- 1.2 - Le Parc de la Cour Gauthier
- 1.3 - Accueil du public aux ateliers municipaux
- 1.4 - Ramassage des ordures ménagères et collecte des encombrants
- 1.5 - Loiret Santé
- 1.6 - Modification des bureaux de vote
- 1.7 - Inscription à l'école maternelle
- 1.8 - Le marché de Noël de l'école maternelle
- 1.9 - Le mot du jardinier

2- Manifestations

- 2.1 - Commission Animation
- 2.2 - Cérémonie du 11 novembre 2016

3- Extraits de Conseil

- 3.1 - Conseil du 22 septembre 2016
- 3.2 - Conseil du 6 octobre 2016

4- Travaux ou projets

- 4.1 - Clos des Tirelles
- 4.2 - Travaux rue du Vivier
- 4.3 - Fleurissement Place de Romand

5- Associations

- 5.1 - Amicale des Anciens
- 5.2 - ACAC - Sections bibliothèque et photos
- 5.3 - Comité des Fêtes
- 5.4 - COC Foot
- 5.5 - COC Gymnastique volontaire
- 5.6 - Familles Rurales
- 5.7 - Sapeurs-Pompiers



LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Nous voici déjà arrivés à la fin de cette année 2016 qui aura été marquée par plusieurs évènements marquants pour notre Commune :

Des inondations au mois de mai-juin, la canicule de nouveau présente au mois d'août, les disparitions de Gilles, notre chef de centre des Pompiers, et de Philippe, notre boulanger.

2017 sera une année d'élections nationales qui vont occuper nos esprits pendant tout le premier semestre. Un changement pour notre Commune, le regroupement des deux bureaux de vote de Gallerand et de la Cour Gauthier dans la Salle du Relais. Vous recevrez au début du printemps vos nouvelles cartes électorales qui vont indiqueront le numéro de votre bureau de vote qui sera déterminé suivant votre secteur de résidence, à l'Ouest ou à l'Est de la route Départementale 2152.

2017 verra également l'arrivée des premiers habitants dans le nouveau quartier du Clos des Tirelles. Après bien des années de tracasseries administratives dues principalement aux fouilles archéologiques, les voiries et réseaux sont en cours de réalisation. La rue des Tirelles et une partie de la rue du Vivier sont en cours de rénovation, la rue du Grand Orme va être prolongée jusqu'à la route de Neuville et sera désormais baptisée rue des Merisiers.

Autre changement pour notre collectivité : la fusion de notre Communauté de Communes Beauce Gâtinais avec celles du Cœur du Pithiverais et du Plateau Beauceron. Cette nouvelle structure regroupera 31 communes et comptera environ 30 000 habitants.

Je vous souhaite par avance de très belles fêtes et une très bonne année 2017.



Bureaux ouverts du lundi au samedi de 9 h à 12 h

et le vendredi de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h

Tél : 02.38.39.87.06 - Fax : 02.38.39.28.01

Courriel: mairie@chilleursauxbois.fr

Site internet : www.chilleurs-aux-bois.fr

1 - Informations générales

1.1 - Règles de vie pour les amis des chats

La mairie reçoit très souvent des plaintes d'habitants qui se plaignent de la présence de trop nombreux chats errants dans leur quartier. En effet, nous constatons dans plusieurs secteurs du bourg et des écarts une présence de ces animaux qui devient très vite une véritable nuisance.

La raison essentielle de ces concentrations est leur nourrissage par les habitants sous quelque forme que ce soit : poubelles mal fermées, sacs de déchets déposés n'importe où, dispersion de restes de repas, distribution de croquettes,...

Le résultat est que ces pauvres animaux se regroupent en ces lieux, s'y nourrissent juste de manière à ne pas mourir de faim, s'y développent sans aucun soin et s'y reproduisent en grand nombre !

Un jeune chat pubère vers 6 mois émet des jets d'urine très odorante partout pour marquer son territoire, première nuisance, et une petite chatte est mature vers 8 à 10 mois, et donne alors naissance à 2 portées annuelles de 5 à 6 petits, ce qui devient vite incontrôlable. Ces petits naissent bien cachés dans des lieux tranquilles au loin des hommes et deviennent complètement impossibles à domestiquer. Ils sont considérés par la SPA comme des chats « sauvages » et ne peuvent être pris en charge par les fourrières qu'en perspective d'une euthanasie.

Si vous êtes réellement ami des chats et souhaitez ardemment leur bien-être, recueillez en un ou plusieurs, que vous ferez vacciner et stériliser ! Tout autre comportement est irresponsable et nuisible à ces pauvres animaux qui survivent dans un état sanitaire déplorable en n'apportant que mauvaises odeurs et autres désagréments aux voisins. Il sera difficile de régler les problèmes existants, mais le premier pas serait de ne plus leur donner de nourriture afin que les animaux déjà présents se dispersent autant que possible. Une moindre concentration rendra ces petits animaux moins indésirables.

Sur le plan sanitaire, il ne faut pas oublier la transmission possible à l'homme de certaines maladies par ces animaux non soignés, comme la rage, la tuberculose, la toxoplasmose, la lymphoréticulose, la pasteurellose et la Yersinose, ainsi que la transmission d'autres pathologies à leurs congénères domestiques même si ceux-ci sont vaccinés.

1.2 - Le Parc de la Cour Gauthier

Le Parc de la Cour Gauthier est un lieu de détente pour tous, destiné aux promeneurs et plus particulièrement pour les enfants, où un espace de jeux leur est réservé. Nous sommes informés régulièrement de la présence de chiens ou de véhicules deux-roues à moteur. Des débris sont retrouvés dont certains se révèlent être dangereux.

Si cette situation perdure, nous serons amenés à prendre des mesures et notamment un arrêté interdisant ce lieu aux animaux et véhicules de tout genre, et par conséquent de verbaliser tout incident.

1.3 - Accueil du public aux ateliers municipaux

Nous vous rappelons qu'il n'y a pas de permanence aux ateliers municipaux et que par mesure de sécurité, le bureau est interdit à toute personne extérieure aux Services techniques.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements sur un point technique, vous pouvez prendre rendez-vous avec Madame GIBERT Sandra au 09.60.41.90.02 ou appeler la Mairie au 02.38.39.87.06.

1.4 - Ramassage des ordures ménagères et collecte des encombrants

Les élus du SITOMAP ont décidé de doter les habitants du territoire de bacs d'ordures ménagères. La distribution a commencé en septembre 2016 et sera terminée en fin d'année. A compter du 1^{er} janvier 2017, seul le nouveau bac d'ordures ménagères, muni d'une puce, devra être présenté à la collecte avec le bac jaune.

Le passage des encombrants aura lieu le **10 mars 2017 sur notre Commune**. Nous vous rappelons que les déchets doivent être mis sur le trottoir la veille du passage pour le lendemain, à l'emplacement habituel des ordures ménagères.

1.5 - Loiret Santé

Le Conseil Départemental facilite l'accès à une complémentaire santé pour tous. Plusieurs possibilités sont à votre disposition pour vous informer :

- Le site internet : www.mondepartementmasante.fr
- Le numéro dédié : 02 46 72 01 62
- L'échange sur un lieu de permanence : Maison du Département, ou sur www.loiret.fr/sante

1.6 - Modifications des bureaux de vote

Dans le Chilleurs info de mai 2016, vous avez pu prendre connaissance que le Conseil Municipal avait décidé de mettre en vente l'ancien logement communal de Gallerand. De ce fait, il ne pourra plus y avoir de bureau de vote à cet endroit. Par ailleurs, le nombre d'électeurs inscrits à celui de la Cour Gauthier devenant trop important, la création d'un second bureau de vote dans le bourg devenait indispensable.

La Municipalité a donc décidé de regrouper les deux bureaux de vote dans la Salle du Relais au 23 rue des Tirelles. Pour les élections présidentielles qui auront lieu les 23 avril et 7 mai, puis pour les législatives qui auront lieu les 11 et 18 juin 2017, toutes les opérations de vote seront donc organisées en ce seul lieu : Salle du Relais.

Les deux bureaux de vote seront localisés en ce lieu avec une répartition géographique des électeurs résidents soit à l'Ouest, soit à l'Est de la route départementale 2152.

Pour celles et ceux qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour venir le faire en Mairie. Vous devez vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile pour effectuer votre inscription. Vous recevrez votre carte électorale courant avril.

1.7 - Inscriptions à l'école maternelle

A compter de la rentrée scolaire 2017, l'école maternelle accueillera les enfants nés en 2014.



Nous vous demandons de bien vouloir prendre contact avec la direction de l'école maternelle en appelant au **02.38.39.81.01 afin d'y inscrire votre enfant**.

Par ailleurs, les familles nouvellement arrivées ou qui doivent s'installer sur la Commune courant 2017 et ayant des enfants à scolariser à l'école maternelle, doivent également prendre contact avec la directrice de l'école maternelle, Madame LEGRAND-RABIER.

18 - Le marché de Noël de l'école maternelle

L'école maternelle organise un marché de Noël **le vendredi 9 décembre 2016** à partir de 17 H 00, sous le préau et dans la salle de motricité de l'école maternelle. Différents objets seront mis en vente lors de cet après-midi au profit de la coopérative scolaire de l'école.

Chocolat chaud pour petits et grands accompagneront cette vente.



Sachez que le marché de Noël n'est pas réservé uniquement aux parents des enfants de l'école maternelle mais est ouvert à toutes et à tous. Pour clôturer la journée, les enfants interpréteront quelques chants issus de notre répertoire. Venez nombreux découvrir les talents de nos petits choristes.

19 - Le mot du jardinier

Nous revoilà en hiver. Période de repos, s'il y en a, pour le jardinier qui a encore eu bien du travail pour peu de satisfactions au potager. Pensez que pour avoir un beau jardin cela se prépare en hiver !!! Souhaitons que l'année 2017 soit meilleure que 2016 qui nous aura occasionné bien des peines.

Tout le service Espaces Verts est reconnaissant des compliments qui nous ont été faits pour les compositions de fleurs cet été. A notre charge d'essayer de continuer. En voici un échantillon :



En cette saison, nous allons nous préoccuper de **décorer notre commune** pour les fêtes de Noël. Vous verrez des nouveautés que nous devons en grande partie à **nos retraités** qui ont donné beaucoup de leur temps. Merci encore.

Pour les conseils au jardin, vous pourrez vous reporter au **Chilleurs info de Décembre 2015**. Vous pouvez également consulter le site de Rustica qui est très complet et très pratique. Pensez aussi à nos oiseaux.

JOYEUSES FETES

Joëlle MILLET, Service Espaces Verts

2 - Manifestations

2.1 - Commission Animation



Revenons sur le 13 Juillet 2016.

Suite aux attentats de NICE, et autres malheureusement, nous pensons que les autorisations de fermeture de la RD 2152 ne pourront plus être accordées pour 2017.

C'est pourquoi, Il a donc été décidé, en accord avec les commerçants concernés que le pique-nique du 13 au soir aurait lieu dans le parc de la Cour Gauthier, endroit clos et sécurisé. Rien de changé, le DJ vous fera danser après le feu d'artifice qui sera maintenu à l'étang de la Rouche.

Mais nous vous en reparlerons en détail lors d'un prochain Chilleurs infos.



SAMEDI 3 DECEMBRE : sur la place de Romand, exposition de véhicules anciens et vente d'objets ou de décorations fabriqués par les membres du bureau de la bibliothèque au profit du Téléthon 2016

DIMANCHE 4 DECEMBRE : un stand sera à votre disposition au gymnase. Nous recueillerons vos dons et vous pourrez acquérir des boites décoratives pour orner vos sapins, maisons, etc..., ceci au cours de la bourse aux jouets organisée par le Comité des Fêtes.



NOËL

Nous sommes prêts à égayer la commune par de nouvelles décorations créées au cours de cette année, Beaucoup de nouveautés, mais ne dévoilons pas toutes les surprises !!!

2.2 - Cérémonie du 11 novembre 2016



3 - Extraits de Conseil

3.1 - Conseil du 22 septembre 2016

Installation d'une station radio électrique FREE – Convention de 2016 à 2028

Monsieur le Maire informe le Conseil que la société FREE propose à la Commune de CHILLEURS AUX BOIS d'installer sur le château d'eau une station radio électrique pour améliorer les réseaux téléphoniques 3 G et 4 G.

Le Conseil Municipal accepte cette installation pour une période de 12 ans, moyennant une redevance annuelle forfaitaire de 3 500 €.

Cession d'une partie du chemin rural n° 82 dit de l'Etang

Monsieur le Maire informe le Conseil d'une demande adressée par Monsieur JEREAUME David demeurant 70 l'Etang, à CHILLEURS AUX BOIS, sollicitant l'acquisition d'une partie du chemin rural n° 82 dit de l'Etang afin d'unir sa propriété située de part et d'autre de ce chemin.

Après réflexion et étude sur plan et sur place, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte la cession de la partie du chemin rural n° 82 dit de l'Etang. Il est précisé que tous les frais de bornage liés à l'opération seront à la charge de Monsieur JEREAUME David, ainsi que tous les frais notariés et ceux liés à l'enquête publique, y compris les insertions d'annonces légales dans la presse et les indemnités du Commissaire-enquêteur.

3.2 - Conseil du 6 octobre 2016

Choix de l'entreprise pour la réalisation de trottoirs Rue du Vivier

Monsieur le Maire informe le Conseil du projet de pose de bordures Rue du Vivier et présente au Conseil les résultats de la consultation des entreprises. L'entreprise GROSSAIN Père et Fils présente l'offre la mieux disante. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis établi par GROSSAIN Père et Fils pour un montant de travaux de 17 939,75 € HT, soit 21 527,70 € TTC.

Marché Complémentaire avec EUROVIA - Réfection de la Rue du Vivier et de la Rue des Tirelles

Monsieur le Maire informe le Conseil de l'opportunité de réaliser la réfection des enrobés Rue des Tirelles (tronçon compris entre la voie nouvelle de la ZAC des Tirelles et la Rue du Vivier) ainsi que Rue du Vivier (tronçon compris entre la rue des Tirelles et la rue de la Boulangère) simultanément aux travaux déjà programmés par EUROVIA.

Ces travaux permettraient ainsi une continuité de l'aménagement de la voirie de ces deux rues tout en bénéficiant des tarifs proposés par EUROVIA dans le cadre du marché passé rue du Grand Orme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte les devis proposés, à savoir 14 518,50 € HT, soit 17 422,20 € TTC pour la Rue du Vivier, et 14 900,00 € HT, soit 17 880,00 € TTC pour la Rue des Tirelles.

Affaires diverses

Un ajustement des attributions des adjoints est proposé. Dorénavant, Mme DENIAU aura en charge la gestion des affaires scolaires, Mme MATHURIN conservant la gestion de l'accueil périscolaire, du restaurant scolaire et des TAP.

4 - Travaux ou projets

4.1 - Clos des Tirelles

Le nouveau quartier du Clos des Tirelles commence à prendre sa forme définitive. Les terrains sont nivelés et les accès en cours de finition. Les premières constructions devraient démarrer en début d'année 2017.

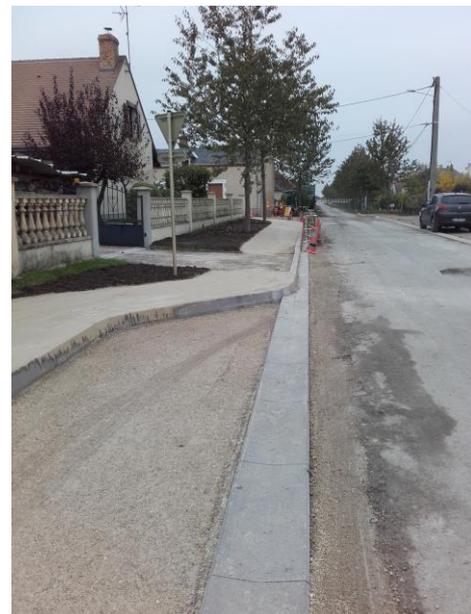


A gauche, le long du cimetière la rue du Grand Orme, qui deviendra la rue des Merisiers, élargie et bordée de trottoirs, avec à droite son nouveau prolongement appelé à rejoindre la route de Neuville.



4.2 - Travaux rue du Vivier

Réaménagement de la rue du Vivier, entre la rue de la Boulangère et la rue des Tirelles. Création de places de parking et d'un chemin piétonnier.



4.3 - Fleurissement Place de Romand



Le chêne des marais a revêtu ses belles couleurs d'automne avec des fleurs de saison à ses pieds.



5 - Associations

5.1 - Amicale des Anciens :



Bientôt ce seront déjà les adieux à 2016, mais une fin d'année active attend l'Amicale des Anciens.



MERCREDI 7 DECEMBRE

Nous irons distraire les résidents de la MARPA en leur offrant un après-midi loto.

VENDREDI 9 DECEMBRE

Nous partons à Orléans pour un déjeuner spectacle à l'Insolite. Un joyeux moment en perspective.



JEUDI 15 DECEMBRE

A la salle Jeanne d'Arc, traditionnel goûter de Noël avec une belle surprise qui vous ravira.



JEUDI 22 DECEMBRE



Fin de mois chargé d'activités qui se termine par un cours d'Art floral à la Maison de l'Amitié à 14 H. Le thème ? Les fêtes de fin d'année bien sûr.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

la présidente, Micheline au 02 38 39 89 66 ou au 06 68 89 57 37,

la trésorière, Annick au 02 38 32 09 79 ou à la secrétaire, Sylviane au 02 38 32 99 70.



JEUDI 19 JANVIER

Nous tiendrons notre Assemblée Générale à 15 H, Salle Jeanne d'Arc, suivie du partage de la galette.

RAPPEL : Les personnes intéressées pour rejoindre l'Amicale en 2017 sont cordialement invitées. J'en profite pour lancer de nouveau un appel aux bonnes volontés masculines. Venez compléter le Conseil d'Administration, rien de bien compliqué, la parité est loin d'être acquise, un sérieux besoin d'hommes se fait sentir.

Allez, messieurs le bénévolat n'est pas le baignage, osez...!"



SAMEDI 4 MARS, ce sera le 1^{er} concours de Chaloupée.



L'Amicale des Anciens vous souhaite une bonne fin d'année et de joyeuses fêtes.

La présidente, Micheline BRUSSEAU

5.2 - ACAC - Sections bibliothèque et photos :



Les bénévoles de la bibliothèque seront présents le 3 décembre sur la place de Romand pour le Téléthon. Nous vous proposerons des décorations de Noël fabriquées par ces bénévoles.



A cette occasion, le club Photo exposera quelques-unes de ses réalisations.

Suite au concours organisé pour les enfants, nous exposerons leurs travaux et remettrons les récompenses ce même jour.



Les membres du club Photo exposent leurs premières réalisations à la bibliothèque, du 31 octobre au 30 novembre. Leur diversité témoigne d'un regard qui pour certains s'affine et qui pour d'autres s'affirme. Ce qui vous est donné à voir ici ressemble bien plus à la naissance d'une vision qu'à une démonstration technique. Chaque photographe a joué le jeu pour cet accrochage mettant à disposition pour le choix des photos, aussi bien des images réalisées lors de sorties communes, que celles plus personnelles faites hors contexte au cours de cette année. Tous sont heureux de vous donner à voir ces instants d'émotion figés par la magie de quelques centièmes de seconde sur le capteur de l'appareil et restitués sur le papier. Ceci pour nous rappeler que chaque image enregistrée ne prend son sens que dans l'acte de *partage* qui lui succède : C'est précisément cela que nous souhaitons *partager avec vous*.

Bruno CORSETTI – Animateur du club Photo

5.3 - Comité des fêtes

La bourse aux jouets aura lieu le dimanche 4 décembre de 8 H à 18 H au gymnase.

Réservations au 06.21.66.30.77 (en journée) ou 06.72.86.89.18 (en soirée). Pour tous renseignements, prendre contact avec Didier PETIAU 06.71.71.41.83.

Buvette sur place (crêpes, gâteaux et boissons).

5.4 - COC Foot

La section Foot a repris ses activités. Elle compte à ce jour 160 licenciés repartis de la façon suivante :

1 équipe senior en 5^{ème} division départementale.

1 équipe senior féminine

1 équipe loisirs

1 catégorie U15 mixte, 14-15 ans

1 catégorie U13 mixte, 12-13 ans

1 catégorie U11 mixte, 10-11 ans

1 catégorie U9 mixte, 8-9 ans

1 catégorie U7 mixte, 6-7 ans

Une équipe de 22 dirigeants bénévoles encadre ces joueurs et l'activité.



Le Président, Christian GIROUX

5.5 - COC Gymnastique Volontaire



Vous avez envie de **garder la forme?**

Vous avez envie de **bouger?**

Venez nous rejoindre à la

Gymnastique Volontaire



Vous pouvez encore vous inscrire aux cours de Gym tonique : le jeudi de 18 h 45 à 19 h 45 ou de 19 h 45 à 20 h 45.

Plus que jamais, avec **Dimitri notre nouvel animateur**, vous travaillerez votre endurance sur des rythmes entraînants et vous renforcerez votre musculature avec des exercices très variés.

Les cours de Gym senior avec Marie-Lise du mercredi de 9 h 30 à 10 h 30 sont complets.

Quel que soit le cours choisi, vous ressortirez avec le sourire et l'envie de recommencer.

La GYMNASTIQUE VOLONTAIRE CHILLEUROISE est affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (F.F.E.P.G.V.).

Pour vous inscrire ou pour tous renseignements supplémentaires,

- appeler Michèle BRAZEY, présidente de l'association au **02 38 39 87 21**
- écrire à l'adresse mail : **apojacy@wanadoo.fr** ou **do.denner@wanadoo.fr**

L'assemblée générale aura lieu le jeudi 29 juin 2017.

5.6 - Familles rurales

Le Savoir-faire

En ce début d'année, nous avons commencé par accueillir une nouvelle participante de CHILLEURS. Il faut le dire : la moitié des présentes viennent de l'extérieur : qui de PITHIVIERS LE VIEIL, DADONVILLE, LOURY ou COURCY ! Notre recrutement le plus efficace reste le « bouche-à-oreille ».

Donc en couture, nous avons réalisé un « super-coussin-hippopotame » grâce à Martine M. Maintenant nous attaquons le cartonnage : boîtes compartimentées, à mouchoirs, serviettes, triptyques pour photos, poubelle, toujours avec Françoise H.

Avant Noël : schnitten, croissants aux amandes, bâtons aux amandes, croquets etc... seront réalisés et peut-être aussi des chocolats avec Colette H.



Pour 2017, les idées ne manquent pas, mais nous débuterons par la galette... ce qui signifie : réaliser la pâte feuilletée. Ces activités communes demandent des échanges, des discussions, des partages. Elles créent des liens qui se transforment en amitié.

L'année est bien commencée mais vous pouvez toujours nous rejoindre. Contact téléphonique 02.38.32.91.63 ou 09.61.24.77.83.

Colette HERGIBO

L'aide à domicile

Le service à la personne intervient pour tous les besoins de la vie quotidienne auprès des personnes dépendantes, des familles et des personnes handicapées. Votre responsable de secteur est Madame BAYE Aurélie.

Elle vous accueille au bureau de Chilleurs les mardis de 14 H à 15 H 30 et les jeudis de 8 H à 11 H. Vous pouvez la joindre au 02.38.39.89.11 ou 06.86.56.78.38.

5.7 - Sapeurs-Pompiers

MANIFESTATIONS

10 décembre 2016 : Cérémonie de la Sainte Barbe

Rendez-vous à 10 h 00 à la caserne pour la cérémonie officielle de la Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers de CHILLEURS AUX BOIS. Un verre de l'amitié viendra clôturer cette cérémonie.

17 juin 2017 : Fête de la Musique

Les sapeurs-pompiers organiseront la fête de la musique le 17 juin 2017 à partir de 19 h 00 derrière le Centre de secours, comme les années précédentes. Restauration sur place, buvette et soirée animée par un groupe.

Formation aux Premiers Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) :

Le Centre de Secours organise des formations aux premiers secours. Pour toute information, contactez l'Adjudant-Chef Fernando SILVA au 06.14.94.99.00.

Recrutement :

Les sapeurs-pompiers de CHILLEURS AUX BOIS recrutent. Pour tout renseignement, contactez l'Adjudant-Chef Fernando SILVA au 06.14.94.99.00.

*Sapeur-pompier
Volontaire pourquoi
pas moi ?*



Chilleurs info

Conception et mise en page : Commission Communication

Crédit photographique : Tous droits réservés

Photogravure et impression : Images'IN et imprime